

Sézanne, le 12 janvier 2021

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister au Conseil Municipal qui aura lieu **en présentiel au Prétoire le lundi 18 janvier 2021 à 18 h (dix-huit heures)**.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

Le Maire,

Sacha HEWAK

ORDRE DU JOUR

- Informations générales
- Compte rendu d'une décision du Maire
- Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal
- Mandat à donner au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne pour procéder à la négociation d'un contrat de groupe d'assurance statutaire
- Revalorisation du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)